



Instance de proximité de Bretagne

Hold-up électoral, façon FO

Lors de la négociation des protocoles préélectoraux, afin de prendre en compte l'audience syndicale locale, qui n'était pas forcément la même que la représentativité au niveau du réseau de France 3, il avait été convenu que l'on disposerait des scores des organisations syndicales au niveau de chaque antenne.

Ceci devait permettre au CSE de désigner des instances de proximité au plus près du vote des salariés, sans distorsion démocratique.

A France 3 Bretagne, la CGT a fait 51,5 % des voix aux élections professionnelles du 4 octobre. Selon ce calcul, elle aurait dû obtenir 4 représentants du personnel et la CFDT (33,5%), 2 sièges.

Mais FO (3%) a refusé d'accepter son revers électoral en Bretagne et n'a pas respecté le vote des salariés bretons lors de la réunion du CSE du 5 décembre.

En présentant une liste, à la dernière minute au moment du vote, sans même en avoir averti en amont les autres organisations syndicales, FO a donné un bel exemple de fourberie et a privé les salariés d'une 4^e élue CGT déterminée à s'investir pour les représenter et les défendre.

Nous dénonçons cette duperie de petits Machiavel, qui ne grandit pas le syndicalisme et qui aboutit à un hold-up démocratique.

Au-delà de cette mise au point, nous félicitons la représentante de FO pour son élection et formons le vœu que tous, au sein de l'instance, auront à cœur de défendre efficacement les salariés, au nom de l'intérêt général.

Rennes, le 7 décembre 2018

➔ **Voici vos élus de proximité de France 3 Bretagne :**

Catherine CARLIER, Carole COLLINET, Gaïd LEMOINE, Valérie MARQUET, Marc-André MOUCHERE et Vincent TEXIER.